

8- NOTES INTERNES MAIRE-DG-CABINET

- Note du 26-3-2018 / Relevé de conclusion
- Note du 5-9-2018 / Relevé de conclusion

RÉUNION MAIRE/DG/CABINET DU FICHE DE PRÉSENTATION

Rédacteur (Nom Prénom) : ██████████ Cédric
Direction / Service : DPSCM

TITRE : Projet Sérénicity : expression de besoins

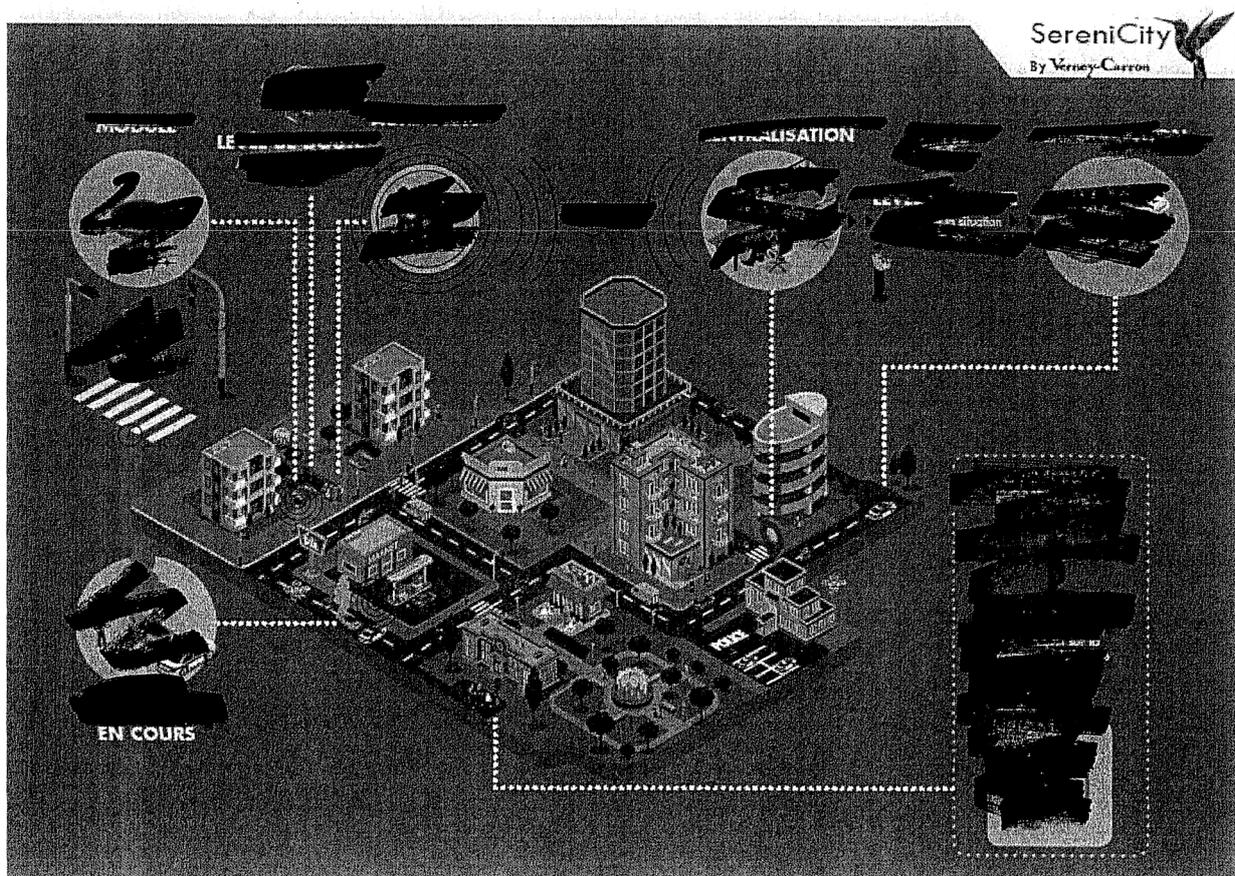
Pour information

Pour avis

Pour décision

1. CONTEXTE (le cas échéant)

SERENICITY®, concept développé par Verney-Carron, prévoit d'améliorer les temps de remontée d'alerte sur différents types de faits, puis de diminuer les temps de levée de doute pour enfin permettre une intervention plus rapide, plus adaptée et efficiente sur les lieux des faits.



2. DESCRIPTION / OBJET

Périmètre test

S'agissant de l'expérimentation, elle est prévue sur le quartier Tarentaise-Beaubrun-Couriot, à l'échelle de 5 rues, une place et un parc.

Partenaires

Pour réaliser cette preuve de concept expérimentation, SERENICITY® s'appuiera sur les compétences reconnues de :

- Verney Carron Security et le moteur informatique cybersécurisé développé pour SERENICITY®.
- [REDACTED] pour la partie réseau de transmission (filiale de Nomosphère)
- [REDACTED] pour la partie traitement et analyse acoustique, société incubée par le MIT et fondé par un français
- [REDACTED] pour la gestion des drones (société stéphanoise spécialisée dans la formation au métier de pilotage de drone professionnel).

Arbitrages :

Le dispositif proposé n'est innovant que dans l'agencement de technologies existantes de manière inédite et dans le domaine d'application. Le critère « Temps » est donc essentiel puisque d'autres groupements travaillent actuellement sur des solutions proches. Il s'agit donc de savoir lequel d'entre eux parviendra le premier à fournir une solution intégrée. Le projet nous semble cohérent et intéressant. Le fait que Saint-Etienne le porte, l'accueille et le promeuve fait sens compte-tenu de l'engagement de la municipalité sur les sujets en lien avec la sécurité.

Afin de mettre en œuvre ce projet nous proposons le pilotage suivant :

- un COPIL sous votre autorité réunissant les élus en charge de la sécurité, du numérique et de la ville durable à réunir selon une périodicité à définir ;
- une organisation en mode projet avec un chef de projet (PM) et des missions spécifiques attribuée à la DSIN, à la Mission ville durable et à la DPSCM. Cette équipe se réunira tous les 15 jours pour faire avancer ce projet.

Le coût du projet est assumé par la DSIN SEM pour un montant de 147 000€ TTC, dont 60 000€ HT en études, ingénierie et formation, et 62 500€ HT en déploiement. L'ANRU peut être sollicitée dans le cadre du PIA Ville Durable pour un montant plafond de 70 000€ HT. Un reste à charge de 77 000€ TTC est donc envisageable.

3. ARBITRAGE ATTENDU

Synthèse :

- Demande d'une validation de principe de la conduite de cette expérimentation dans le cadre organisationnel proposé
- Formalisation d'un accord de principe à l'entreprise Verney-Carron qui attend une réponse
- Si la collectivité ne donne pas suite, ce projet sera très probablement réalisé dans une autre ville par Verney-Carron

4. AVIS DE L'ADJOINT

L'ensemble des élus concernés est favorable à cette démarche.

– Note du 26-3-2018

– Relevé de conclusion - 29-3-2018

RELEVÉ DE DÉCISIONS : CONFIDENTIEL

De : Véronique [REDACTED]
Directeur Général des Services par intérim
Direction Générale

A : M. le MAIRE, [REDACTED]

Copie(s) à : Les Directeurs délégués, les Directeurs, les Responsables de mission, [REDACTED]

Date : 05/04/18

Objet : Relevé de décisions suite au rendez-vous Maire/DG/Cabinet du 29 mars 2018

[REDACTED]

Il est...
ag...
[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

Dossiers pôle Action territoriale et proximité

[Redacted]

[Redacted]

10. Projet Serenecity

- NI de Cédric [Redacted] du 26 mars 2018

Monsieur le Maire prend connaissance des éléments.

Il valide le principe d'engager des discussions avec Verney-Carron sur ces bases.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED] ations sont
[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED] également que me

[REDACTED]

– Note du 5-9-2018

RÉUNION MAIRE/DG/CABINET DU FICHE DE PRÉSENTATION

Rédacteur (Nom Prénom) : ██████████ Cédric
Direction / Service : DPSCM

TITRE : Projet Sérénicity : plan de communication et lancement de l'expérimentation

Pour information

Pour avis

Pour décision

1. CONTEXTE (le cas échéant)

Un contrat de recherche et développement a été signé avec la Société SERENICITY®, concept développé par Verney-Carron. Le projet, dont le nom provisoire est SOFT prévoit d'améliorer les temps de remontée d'alerte par capteurs sonores interfacés aux caméras de vidéo-protection sur différents types de faits (bris de verre, de tags, coups de feu etc.) ; ce afin de diminuer les temps de levée de doute et permettre une intervention plus rapide, plus adaptée et efficiente sur les lieux des faits. Dans une seconde étape il prévoit la remontée d'information par drone.

2. DESCRIPTION / OBJET

Périmètre test

L'expérimentation aura lieu sur le quartier Tarentaise-Beaubrun-Couriot, à l'échelle de 5 rues, une place et un parc.

Calendrier de mise en œuvre :

- juillet 2018 - juin 2019 : expérimentation des capteurs sonores (conception, levée des freins juridiques et techniques, installation sur le périmètre test, retour d'usages)
- janvier 2019- décembre 2019 : expérimentation des drones (conception, choix du drone, levée des freins juridiques et techniques, test sur le site, retour d'usages)

Articulation avec les Services de l'Etat :

Contexte réglementaire : à ce jour, le survol d'un drone en milieu urbain pour l'usage que nous proposons est interdit, tout comme un autopilotage. Ce dernier est néanmoins possible sur des terrains privés. Afin de mener cette expérimentation nous avons besoin d'une dérogation à demander au Ministère de l'intérieur s/c du Premier Ministre.

Nous proposons de faire une demande de dérogation auprès du Ministère de l'Intérieur, conjointement avec la Ville de Compiègne. En effet, la Ville de Compiègne a été choisie par le Ministère pour réaliser, à titre expérimental, un projet de lutte contre la délinquance via une surveillance par drone. Une demande de dérogation au survol des sites urbains vient d'être présentée oralement par le Maire de Compiègne au Premier Ministre. D'autres villes, comme Asnières/Seine, évoquent publiquement leur souhait d'équiper leur police municipale de drones. De plus, le rapport sur le continuum de sécurité remis le 11 septembre au Premier Ministre par les députés Alice Thourot et Jean-Michel Fauvergues avance l'utilisation des drones en matière de sécurité publique comme une piste d'avenir, notamment pour les polices municipales (Proposition n°36). A ce titre, la création d'un interlocuteur unique de lobbying sur cette question, de format associatif, pourrait représenter un levier intéressant s'agissant des échanges avec le gouvernement et a déjà donné de bons résultats.

Nous proposons d'informer officiellement le Préfet de la Loire concernant notre expérimentation, notamment sur le lien avec les services de l'État (PN, DDSP, etc.), la demande à formuler auprès du Ministre sur l'autorisation de survol ainsi que l'autorisation de la CNIL au sujet des capteurs sonores.

Plan de communication :

Ce projet a des enjeux en terme de communication :

- communication auprès des usagers : les tests des capteurs sonores et le survol du drone se feront sur le quartier de Tarentaize-Beaubrun-Couriot : place Roannelle, rue Émile Loubet, rue Buisson, rue Beaubrun, rue Augustin Dupré, parc Couriot
- communication de l'entreprise Sérénicity : il s'agit d'une première en France. L'entreprise souhaite communiquer sur ce projet au niveau local et national tant au grand public que dans les salons spécialisés.

Nous proposons que les publications faites par l'entreprise qui associeraient la Ville et la Métropole de Saint-Etienne soient concertées avec la Direction générale à la Communication et au Marketing Territorial, le Cabinet et le service Presse. Des premiers échanges laissent apparaître un avis défavorable de la DGCOM à ce sujet.

Nous proposons également à ce qu'une communication-concertation soit lancée en raison de l'enjeu et de la sensibilité de ce dossier. 2 options sont envisageables :

option 1 : aucune communication auprès des habitants avant d'avoir des résultats (autorisations, tests techniques). Cependant, les interventions techniques sur le terrain vont être visibles et ne manqueront pas d'interroger les riverains.

option 2 : mise en place d'un plan de communication-concertation pour accompagner ce projet (rencontre des habitants pour présentation du projet, appui sur les relais d'opinion, réunion publique)

Pour la mise en œuvre opérationnelle il est prévu d'installer le premier capteur sur fin 2018. Nous ne souhaitons pas communiquer sur le drone tant que l'expérimentation sur les capteurs n'a pas abouti.

Avancées techniques à ce stade :

Les premiers rendez-vous techniques ont eu lieu avec les entreprises. L'expérimentation démarrera par la constitution d'une base de données de bruits normaux et anormaux. Le capteur qui pourra être installé et testé ne fait aucun enregistrement (de sons ou de voix). Il déclenche une alerte pour la caméra de vidéoprotection uniquement s'il détecte un bruit anormal. Sur le terrain, l'expérimentation commence par l'installation d'un premier capteur puis progressivement jusqu'à 40 capteurs.

Point financier – septembre 2018

Objet	Dépense HT	Recette
Recherche et développement (DSIN SEM)	30 000,00 €	80% des dépenses réalisées
Interface Système de vidéo-protection (DSIN SEM)	[REDACTED]	80% des dépenses réalisées
Plan de communication-concertation (PRU VSE)	7 500,00 €	50% des dépenses réalisées
Total	[REDACTED]	

3. ARBITRAGE ATTENDU

Synthèse :

- Demande d'une validation pour solliciter la Ville de Compiègne et formaliser une demande commune auprès du Ministre, voire pour entamer les démarches de création d'une association de lobbying.
- Demande d'une validation pour une information officielle du Préfet de la Loire sur la conduite de cette expérimentation.
- Demande d'arbitrage pour la mise en place d'un plan de communication-concertation et option retenue.

4. AVIS DE L'ADJOINT

– Relevé de conclusion du 26-11-2018

COMPTE RENDU DE REUNION

Lundi 26 novembre 2018 à 8 h 30

N°	Objet du dossier
1	
Arbitrages sollicités en séance	
Pôle Action Territoriale et Proximité	
2	
3	
4	
5	<p>Projet Sérénicity : plan de communication et lancement de l'expérimentation Monsieur le Maire prend connaissance de l'avancement du projet. Il valide la poursuite suivant les propositions et souhaite que le plan de communication soit élaboré par O.</p>
6	
8	
9	
12	
25	